



Jun 2012

Bulletin N° 8

SOMMAIRE :

Editorial	1
Nos finances	2
La vie municipale	3
La vie associative	4
La vie à l'école.....	6
Notre coup de cœur	7
La vie quotidienne	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07

Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr



Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi , jeudi et
vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30

BO
NZ
US



V
A
C
A
N
C
I
E
S

Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

Avec les « beaux jours » l'histoire de notre village s'étoffe aux travers des fêtes et animations de nos associations. Nous avons découvert les Armancourtois de la troupe « Simul Singulis » pleins de talents, lors de la soirée des feux de la Saint Jean. Le week-end dernier, ce sont les enfants de l'école qui nous ont fait partager le spectacle de fin d'année scolaire. Lors de ce dernier évènement nous avons dit au revoir, avec un pincement au cœur, à Mademoiselle Delrue qui nous quitte pour prendre en charge une autre classe dans le sud de l'Oise. Avec Madame Orlinski, elle a été le lien entre le départ de Madame Bernard et l'arrivée de Mademoiselle Carpentier. La continuité est assurée et nous accueillerons avec plaisir un nouveau professeur des écoles au mois de septembre.

Nos aménagements urbains se poursuivent. Nous préparons nos prochains investissements, notamment ceux concernant les eaux pluviales et le ralentissement sur la RD13 aux niveaux de la mairie, de la rue de l'école. Vous constaterez dans ce journal que nos finances sont saines. Elles nous permettent depuis plusieurs années de ne pas augmenter les trois taxes prélevées par la commune.

Au mois de septembre, suite à un appel d'offre, nous changerons le prestataire des repas de la cantine pour un meilleur prix et l'intégration dans chaque repas d'une entrée, d'un plat ou d'un dessert à partir de produits BIO. Ainsi, nous nous préparons à la nouvelle législation qui nous obligera à utiliser des denrées issues de l'agriculture biologique. En ce moment, nous étudions la possibilité de gérer la cantine et la garderie par une structure externe à la mairie. Le fonctionnement sera pour vous le même qu'aujourd'hui. Les aides de l'Etat et du Conseil Général à cette Association réduiront les coûts de revient et permettront de renforcer la qualité de l'animation des heures du midi, des garderies avec en partie le personnel actuel.

Lors du 14 juillet, en votre présence, avec les anciens élus et ceux en exercice, nous dévoilerons une plaque rappelant l'emplacement de l'Arbre de la liberté planté en 1989 par Joël François et son Conseil Municipal. Lors de cette cérémonie, nous ferons le point sur la liberté qui nous semble si banale et pourtant si fragile.

A bientôt

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

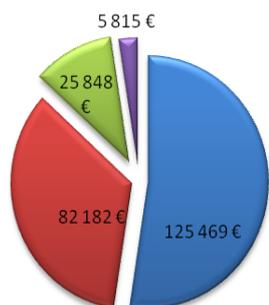
Monsieur Le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous
de Bonnes Vacances

LA VIE MUNICIPALE

NOS FINANCES

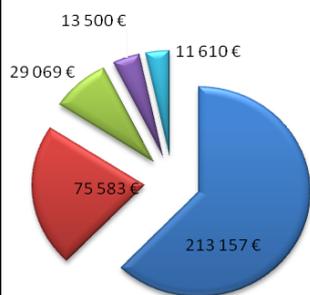
Le fonctionnement

Dépenses : 239 314 €



- charges de personnel et frais assimilés
- charges à caractère général
- indemnités maire adjoint et subventions
- charges financières

Recettes : 342 919 €



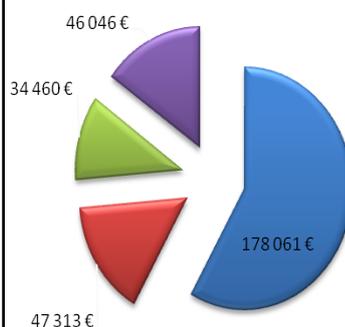
- impôts et taxes
- dotations, subventions et participations
- produits des services: cantine...
- locations salle et loyers
- produits exceptionnels : sinistre assurances

Résultat de fonctionnement : 103 605 €

Remboursement emprunt : 34 460 €

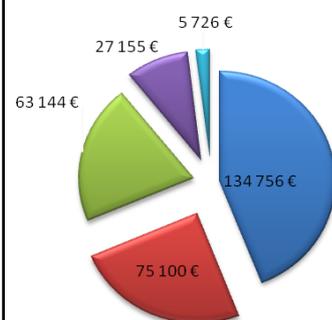
L'investissement

Dépenses : 305 880 €



- Basse Côte 2
- Basse Côte 1
- remboursement d'emprunts
- acquisitions et travaux divers

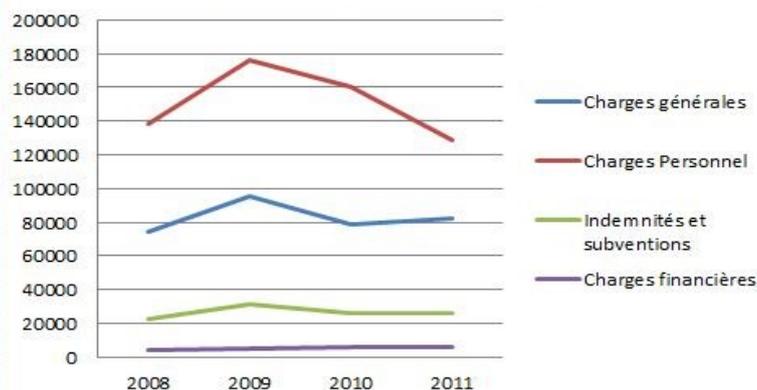
Recettes : 305 880 €



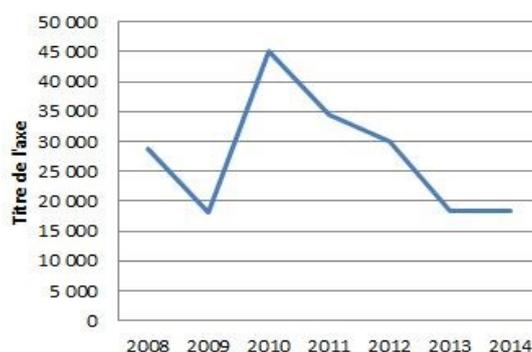
- subventions
- emprunt Basse Côte 2
- autofinancement
- remboursement TVA
- TLE

Capacité d'autofinancement nette : 69 145 €

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2008 à 2011



Annuités de la dette de 2008 à 2014



Nous avons le souci de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Les économies réalisées nous permettent de dégager en 2011 un résultat de fonctionnement de 103 605 €. Additionné aux résultats des années antérieures, une somme de 292 852 € est disponible.

Cette somme sera affectée aux investissements : 26 488 € pour équilibrer la section d'investissement de 2011, et une partie du solde pour financer les investissements 2012, notamment la fin des travaux de voirie de la Basse Côte. Nous n'aurons donc pas recours à l'emprunt comme prévu initialement pour finir ces travaux. Ainsi le montant des remboursements de la dette pour les années à venir se situe à un niveau faible.

Dans ce contexte, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

LA VIE MUNICIPALE

POINT SUR NOS TRAVAUX

- Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité basse tension, éclairage public et téléphone) de la rue de la Basse Côte sont terminés. Dès le 6 juillet, les travaux de bordurage et les réfections de trottoirs de la dernière tranche, depuis l'intersection de la rue des Durboises - chemin de l'Épinette jusqu'à la limite du lotissement, vont commencer. Normalement, tout doit être terminé pour le 15 Août.
- Nous avons remplacé l'éclairage du mât central de la place des Treilles pour qu'il éclaire seulement le parking. Il est commandé depuis la salle polyvalente et sera mis en service lors des manifestations ou des locations par les utilisateurs de la salle. Nous pensons avoir répondu à l'attente des riverains contre les nuisances sonores nocturnes du « City Stade » tout en assurant la sécurité du parking.
- Courant septembre, l'A.R.C va débiter les travaux de la piste cyclable appelée « Voie verte ». Cette voie permettra de relier la piste existante de Le Meux à la piste future de Jaux. Pour cette année, seuls les travaux dans notre village (depuis l'ancien passage à niveau au chemin de l'Épinette jusqu'au passage à niveau de la mairie) seront réalisés. Les travaux sur le chemin latéral à la voie ferrée se feront l'année prochaine.
- Nous venons de lancer une étude sur les écoulements des eaux pluviales de la rue des Vignes Blanches. Nous connaissons ainsi les volumes d'eaux à évacuer, la dimension des canalisations nécessaires et l'emplacement des différents avaloirs à mettre en place pour éviter l'engorgement des caniveaux de la RD 13. Nous aurons ainsi connaissance des contraintes techniques pour les futurs travaux. Nous profiterons de ces travaux pour envisager la création d'un plateau surélevé au carrefour de la mairie.

Nous venons d'accueillir M. Dollé en Contrat Aidé pour une durée de 6 mois (30% du salaire brut à notre charge). Il remplacera M. Devert pendant ses congés et aura comme mission l'entretien des espaces verts. Ce qui laissera plus de temps à M. Devert pour l'entretien et la rénovation des bâtiments.



LA RENOVATION DU VERGER

Le lundi 26 juin, nous avons effectué une visite de fin de chantier au Verger de l'église. Cette création a été réalisée par les élèves de la section SEGPA du collège de Margny-les-Compiègne. Ce sont 13 élèves de 14 à 17 ans qui ont travaillé au sein de cette section depuis l'étude jusqu'à la réalisation d'une allée et d'un espace pour une aire de jeu.

Nous avons installé deux bancs, une poubelle et un distributeur de sacs pour déjections canines. Elle va prochainement réaliser la plantation de nouveaux arbres fruitiers, l'aménagement des espaces verts ainsi que l'installation d'un jeu extérieur. Nous espérons faire de cet espace un lieu où les habitants de notre commune puissent se rencontrer.

A l'automne nous procéderons à l'inauguration du verger rénové. Nous dévoilerons également une plaque portant le nouveau nom de « Verger de l'église ».



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES



Le groupe à Paris



Repas dans l'ancien restaurant de Jean Claude BRIALY



Galerie de l'Evolution au Muséum d'Histoire Naturelle

L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 Janvier 2012. Le bureau a été renouvelé dans son intégralité.

Galette des Rois

Très bonne soirée du 21 Janvier pour apprécier la traditionnelle galette en ce début d'année

Exposition artistique des 10, 11 et 12 Mars

Beaucoup de visiteurs durant ces trois jours pour ce 24^{ème} salon. L'invité d'honneur était Christian QUEANT de Venette, artiste coté qui expose dans le monde entier. Trente artistes étaient également présents ainsi que les élèves de l'école d'Armancourt.

Prix du Jury : M. Gilles VOTTE de Compiègne pour ses sculptures sur bois

Prix du Public : Mme Anne-Marie COTTET de Trosly Breuil pour ses aquarelles

Gagnant de la tombola : M. LECOMTE de St Jean aux Bois

La commune d'Armancourt avait prévu d'investir dans l'œuvre d'un artiste local et a porté son choix sur deux tableaux à l'encre de chine : l'un représentant la Mairie et l'autre l'Eglise, réalisés par M. Jean-Claude COUSIN de Noyon.

Sortie parisienne du 2 Juin

Cette année, retour à Paris. Le matin, visite de l'Ile Saint Louis, ses quais, ses ruelles, commentée par Manuella, notre guide qui a été très appréciée. Le midi, déjeuner au restaurant l'Orangerie. Situé au cœur de l'Ile Saint Louis, dans un magnifique hôtel particulier, ce restaurant a appartenu à Jean-Claude Brialy et a fait l'unanimité. L'après-midi fut consacré au Muséum d'Histoire Naturelle, avec la Galerie de l'Evolution puis, au gré de chacun, la Galerie des Enfants, le Jardin des Plantes, la Roseraie.

Prochaines dates à retenir :

Soirée dansante vendredi 13 Juillet

Fête communale dimanche 9 septembre

Soirée Beaujolais vendredi 16 novembre

Pas de Réveillon

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes vacances.

DEVENEZ POMPIER

Vous souhaitez devenir pompier, vous pouvez intégrer le CPI de Le Meux.

Conditions de recrutement:

- ☞ Être âgé de 16 à 55 ans
- ☞ Avoir le consentement du représentant légal pour les mineurs
- ☞ Remplir les conditions physiques et médicales après examens par un médecin sapeur-pompier
- ☞ Ne pas avoir l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- ☞ Jouir de ses droits civiques
- ☞ Obligation de candidature de double engagement au S.D.I.S de l'Oise

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Denis BINET :

Téléphone : 03 44 91 07 40

Portable : 06 28 94 24 77



L'ASSOCIATION SPORTIVE d'ARMANCOURT



Le 12 mai 2012 a eu lieu la **Randonnée pédestre** autour de « La Michelette », en forêt de Compiègne. La marche s'est très bien déroulée (dans la joie et la bonne humeur !) et s'est achevée autour du verre de l'amitié devant la salle des fêtes.

Les cours de gymnastique destinés aux enfants de 6 à 10 ans ont très bien fonctionné grâce au dynamisme de Jean-Sébastien. Les cours seront reconduits l'an prochain. Il a su proposer de nombreuses activités tout au long de l'année et maintenir leur intérêt.



Au mois de mai, **les cours de tennis** ont recommencé avec Cécile (professeur d'éducation physique). Deux groupes de niveau ont été constitués réunissant 14 enfants. Le succès de cette initiation se confirme d'année en année...

2012						
January	February	March	April	May	June	July
Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
October	November	December				
Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su	Mo Tu We Th Fr Sa Su				
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31				

Début septembre, nous reprendrons le yoga (les mardis de 18H30 à 20H) et les cours de gymnastique pour adultes (les jeudis de 18H45 à 19H45) et enfants (les mercredis de 14H30 à 15H30) avec les mêmes professeurs. Vous aurez confirmation des dates d'inscription ultérieurement...Généralement, une semaine après la rentrée des classes. Si vous voulez nous rencontrer, rendez-vous au forum des associations le 8 septembre sur le nouveau pont de Compiègne.

Fin septembre : randonnée à la journée en forêt de Compiègne avec déjeuner dans une auberge. Date à confirmer. Possibilité à la 1/2 journée avec ou sans déjeuner.

4 octobre à 19 heures 30 : Assemblée Générale à la salle des fêtes.

PS : Toutes les photos prises au cours des activités sont visibles sur le site de la mairie

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et surtout n'hésitez pas à la rentrée à participer à nos activités pour vous maintenir en forme et trouver la convivialité. A bientôt...L'ASA

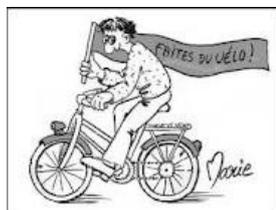
CYCLOTOURISTES DES BLEUETS LE MEUX-JAUX

Après un début de saison assez satisfaisant concernant les effectifs. Nous avons dû composer avec une météo exécrable en avril et jusque mi-mai. Cela repart avec les beaux jours. Martine et Philippe Gardier, accompagnés de Gérard Bayard de Jaux, viennent d'effectuer en une semaine le tour de Franche Comté 830 kms du 20 au 27 mai avec beaucoup de dénivelé par un temps mitigé. Le nom de la commune d'Armancourt apparaît sur les nouveaux maillots que nous avons reçus pour certains d'entre nous.

A partir du 4 juillet les sorties du mercredi à 14h partiront d'Armancourt, place de la Mairie.

Rejoignez-nous.

Bel été à tous.



M. BAYARD & Mme GARDIER



M. & Mme GARDIER

LA VIE A L'ECOLE

LE MOT DE LA DIRECTRICE

► Cette année scolaire a été marquée par **la classe de découverte** qui concernait les élèves de CP-CE1 de Mlle Delrue.

Elle s'est déroulée du lundi 2 au vendredi 6 avril dans le Morbihan et a été axée sur la découverte du milieu marin.

Les participations allouées par l'Amicale de l'école et la commune ont permis de réduire le coût du séjour. Des activités à l'école ont été menées et ont permis de rassembler 1 000 € qui ont complété le budget classe de découverte.

Les enfants ont été enthousiasmés par ce séjour. Ils ont pu découvrir le milieu marin à travers différents objectifs : la vie collective, l'éducation à la citoyenneté, la prise de conscience de l'importance de l'eau sur la planète et de l'éducation à l'environnement... conformément aux programmes.



► Le lundi 11 juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la classe de Mlle Carpentier ont participé à **un challenge d'athlétisme** organisé par le Conseil Général. Celui-ci répond aux programmes de l'éducation physique et sportive au cycle 3. Les objectifs étaient de: « Réaliser une performance mesurée : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin ».

Différents ateliers ont été mis en place au stade Petitpoisson de Compiègne et encadrés par des parents bénévoles et les enseignants.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances et remercions Mlle Delrue pour son implication dans notre école !

L'AMICALE DE L'ECOLE

Notre dernier article paru dans l'Armancourtois présentait la nouvelle équipe en charge de l'animation de notre association dont l'unique objectif est d'apporter un soutien logistique et financier aux activités pédagogiques de notre école en collaboration étroite avec le corps enseignant et avec l'appui de la municipalité.



L'un des objectifs de cette année consistait en l'apport d'une participation substantielle au financement du projet de « classe découverte » pour les élèves de Mlle Delrue. Il n'était donc pas question pour l'association de jouer les apprentis sorciers mais de s'attacher à reproduire au mieux les manifestations attendues qui nous permettent, avec le soutien de la municipalité et grâce à votre présence, de maintenir nos objectifs en participant à l'animation de notre village.

La soirée « loto » du mois de décembre qui a réuni une centaine de joueurs ainsi que la « brocante » en avril avec plus de 50 exposants, peuvent être considérés comme autant de succès d'autant que nous avons apporté une innovation sensible en réservant une journée ensoleillée pour cette dernière.

En revanche, le stand de l'amicale s'est senti un peu seul lors du marché aux fleurs du mois de mai. Le travail de nos mains vertes avec la collaboration des enfants de l'école nous a néanmoins permis de passer un bon moment et de faire quelques bénéfiques.

Ainsi, comme les années précédentes, tous les objectifs ont été atteints en terme de soutien général des activités de l'école et l'amicale a pu apporter son concours au financement de la « classe découverte » à hauteur de 70 € par enfant, soit pour un montant total de 1330 €.

Le 30 juin, la kermesse de l'école et son traditionnel dîner dansant ont clôturé l'année scolaire et donc le premier exercice annuel de la nouvelle équipe de l'Amicale qui aura su, grâce au soutien de tous, s'inscrire dans la continuité.

En 2013, l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt fêtera le 20^{ème} anniversaire de sa création.

Sans trop « casser le cochon », nous essaierons de fêter dignement l'événement.

En attendant, nous comptons sur vous tous pour que notre association demeure dynamique et opérationnelle pour le bien de nos enfants.

Ensemble, nous travaillons pour nos enfants et animons notre commune.

Nous avons toujours besoin de bras et d'idées... N'hésitez pas à nous rejoindre.

En cette fin d'année scolaire, les membres de l'AEA vous souhaitent un été radieux et d'excellentes vacances.



NOTRE COUP DE COEUR

SIMUL SINGULIS

UN BAPTÊME DE FEU POUR L'ATELIER THÉÂTRE EN PLEINES FESTIVITÉS LE SAMEDI 23 JUIN A LA SALLE DES FÊTES

Une première année où cinq comédiens amateurs débutants et confirmés se sont retrouvés tous les samedis matins pour improviser, respirer, décortiquer, articuler... Vous avez découvert leurs travaux d'atelier avec "Comédie dans tous ses états", une pièce réadaptée et inspirée de saynètes du répertoire de Jean-Michel Ribes.

" Êtes-vous déjà venus à la Comédie Française avec vos chaises ? Eux, oui ! Avez-vous déjà insulté la Joconde ? Elle, oui !

Vous êtes-vous déjà endormi au théâtre ? Eh bien, lui, non ! Eux ? C'est Louise et Jean-Claude. Le compte à rebours a commencé, Simone, la soeur de Louise, joue Phèdre ! Comment échapper à la tragédie : grâce à Mme One et Mme Two, deux personnages dont la cocasserie n'a pas manqué de vous surprendre. Un tourbillon d'énergie où les comédiens se sont retrouvés "dans tous leurs états".



LA VIE QUOTIDIENNE



LE TRI SELECTIF

Trions plus d'emballages en plastique !

Depuis le 15 juin, les consignes de tri ont été simplifiées dans les communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Les communes adhérentes au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise ayant été sélectionnées par Eco-emballages comme site pilote pour étendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique. Une expérimentation qui, selon les résultats, pourra être étendue à l'ensemble du territoire français.

Désormais vous pouvez déposer dans votre sac de tri jaune, en plus des emballages métalliques (aluminium et acier) et des emballages en carton, tous les emballages en plastique sans exception : bouteille, flacon, pot de yaourt, sac, barquette, film plastique,...

Grâce aux nouvelles consignes, le tri devient plus simple, plus efficace : de bonnes raisons d'adopter de nouveaux réflexes !

La famille des "plastiques" s'agrandit. Vous pouvez déposer dans votre sac jaune :

• Les bouteilles et flacons en plastique :

Les bouteilles transparentes (eau, jus de fruits, vinaigre, huile ménagère,...), les cubitainers, les flacons (lait, lessive, adoucissant, shampoing, gel douche, produit vaisselle...) avec bouchon.

• Les briques alimentaires : de lait, de jus de fruits,...

• Les cartons : boîtes de riz, céréales,...

• Les emballages métalliques : boîtes de conserves, canettes, boissons, aérosols,...

DEPUIS LE 15 JUIN

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LE SCOT DE NOTRE AGGLOMERATION



SCoT : un projet pour l'avenir du Compiégnois

L'agglomération et ses 15 communes définissent à travers le Schéma de Cohérence Territoriale l'avenir de notre territoire pour les 15 prochaines années. Le SCoT prolonge les objectifs de Schéma directeur réalisé par l'agglomération en 2000. Il les enrichit et il les actualise. Il concerne les différents aspects de la vie quotidienne : le logement, l'emploi, les déplacements, environnement, tourisme...

Le projet repose sur un diagnostic et propose un cadre général qui aidera l'agglomération et les communes à définir leurs futures actions.

Les habitants ont été associés à cette réflexion à l'occasion des expositions et de la réunion publique. Le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement au projet le 31 mai dernier.

Le Conseil Municipal d'Armancourt a émis un avis favorable le 20 juin avec deux réserves. La première concerne la Zac d'Armancourt, pour éviter l'implantation de stockage de granulats et la deuxième concerne la réduction de la consommation de terres agricoles pour conserver nos exploitations agricoles au sein du Compiégnois.

Une enquête publique sera menée à l'automne avant l'approbation définitive du SCoT en décembre 2012.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de l'ARC pour y consulter le dossier complet et y apporter vos remarques.